

LIVRET D'ACCUEIL

Bienvenue à
LÉOJAC
BELLEGARDE



Bienvenue à Léojac !

Notre commune est heureuse de vous accueillir et souhaite votre pleine intégration sur notre territoire. Vous rejoignez une communauté de vie qui se veut conviviale et solidaire. Notre commune rattachée à la communauté d'agglomération de Montauban, affiche une proximité bénéfique avec Montauban, en terme de services (éducation, santé, loisirs, administrations...) notamment. Léojac est cependant en mesure de vous proposer un tissu associatif dynamique et un environnement scolaire de qualité pour vos jeunes enfants avant leur intégration au collège puis au lycée.

Le conseil municipal, les agents municipaux et moi-même sommes donc heureux de vous compter parmi nous avec le souci d'être à votre écoute pour faciliter votre installation et votre épanouissement à Léojac.



Notre commune développe actuellement plusieurs projets (parcours de santé, réfection de la salle des fêtes, city stade) afin d'améliorer le cadre de vie des Léojacois dont vous faites aujourd'hui partie.

Bienvenue à Léojac !

Christian Quatre
Maire de Léojac

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'C. Quatre', written over the printed name of the Mayor.

Sommaire

<i>Présentation des élus</i>	4
<i>Pôle Enfance</i>	6
<i>Plan de la commune</i>	8
<i>Gestion et collecte des déchets</i>	10
<i>Règles de bon voisinage</i>	12
<i>Associations</i>	13
<i>Services</i>	14
<i>Infos pratiques</i>	15

Léojac : Histoire et Géographie

Léojac, située à 6 kilomètres à l'est de Montauban culmine à 221 mètres d'altitude. La commune s'étend sur une superficie de près de 13 km². Elle est arrosée par deux ruisseaux : l'Angle et le Tordre qui alimente le lac du Tordre, retenue d'eau de 64 hectares fréquentée par une faune riche et variée. La commune est traversée par deux axes secondaires, la RD 91 et la RD.70, cette dernière très appréciée des cyclos mène aux gorges de l'Aveyron. Pour la petite et la grande histoire, notons que la commune fut fondée en 1802 après, dit-on, intervention de Napoléon, par addition de territoires des Fargues, de Léojac et de Bellegarde. D'où le nom de la commune : Léojac-Bellegarde. Devenue une commune attractive en raison de sa proximité avec le chef-lieu et ses accès proches de la rocade de Montauban, Léojac compte aujourd'hui plus de 1300 habitants. Elle en comptait 340 lors de sa création.

Présentation des élus

LES ADJOINTS

Méline LEROUX

1ère Adjointe

Commissions : Affaires scolaires et périscolaires, Finances, Voirie - urbanisme et réseaux

Déléguée :

- aux écoles,
- prévention risques professionnels,
- commission appel d'offres



Philippe LEBLANC

Commissions : Sécurité globale DECI, PCS, Chemins de randos et déplacement doux, Voiries, Information communication

Délégué :

- des questions défense ,
- syndicat des eaux,
- au SCOT,
- commission appel offres



Jérôme LUCIANAZ

Commissions :

Cadre de vie, vie associative, culturelle et sportive, Chemins de randos et déplacement doux, Finances

Délégué :

- sécurité routière, PETR



Fabien SZOPA

Commissions : Cadre de vie, vie associative, culturelle et sportive, Information - communication, Affaires scolaires et périscolaires





Chrystel CANO-LEGEAY

Commissions : Information - communication, Chemins de randos et déplacement doux, Finances



Brice CASTETS

Commissions : Cadre de vie, vie associative, culturelle et sportive, Information - communication, Affaires scolaires et périscolaires



Sandra FABRE

Commissions : Appel d'offres, Affaires scolaires et périscolaires, Finances



Nathalie GOMEZ

Commissions :



Nicole HUBERT

Déléguée intercommunale, Commission appel d'offres



Christine LEMAIRE

Commission : Information communication



Pierre MAZILLE

Commissions : Information communication, Voiries - urbanisme et réseaux, Sécurité globale DECI, PCS, Chemins de randos et déplacement doux, Délégué : SDE 82, intercommunal



Fabienne PLANCO

Commissions : Information - communication, Affaires scolaires et périscolaires



Arnaud TESQUIE

Commissions : Affaires scolaires et périscolaires

Pôle Jeunesse

Le Grand Montauban gère 8 crèches collectives et 1 crèche familiale. Chaque structure met en oeuvre la politique petite enfance de la collectivité et développe un projet pédagogique dans le respect des principes d'égalité, de co-éducation et d'inclusion.

Pour inscrire votre enfant en crèche et obtenir des informations sur les horaires et tarifs, il convient de prendre rendez-vous auprès du guichet unique du Pôle petite enfance pour un entretien avec une professionnelle de la petite enfance.



CONTACT



14, rue Jacques Cartier
82000 Montauban
05 63 22 28 80

Horaires :
Du lundi au vendredi
8h30 - 12h15 / 13h30 - 17h30

Scolarité

Ecole : la commune dispose d'un groupe scolaire fonctionnel inauguré en février 2015 dans un lieu calme, proche de la nature. Deux classes de maternelle bénéficient d'Atsem (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) qui accompagnent les enfants tout au long de la journée.

Les trois classes de primaire sont équipées en matériels informatiques et tableaux numériques permettant un enseignement et une initiation aux nouvelles technologies dans les meilleures conditions.

Un service de restauration scolaire est à la disposition des élèves les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

L'école dirigée par M. Lhoste accueille environ 124 élèves répartis dans cinq classes (maternelles, cours préparatoire, cours élémentaires, cours moyens) avec cinq enseignants.

Périscolaires : 7h30 - 18h30 (hors temps scolaire) - Service gratuit assuré par le personnel municipal.

Contact école :

Lotissement les Vergnoux.

Tel : **05.63.64.59.97** - Mail : **ce.0820157A@ac-toulouse.fr**

Centres de loisirs et ANIMATIONS

La Direction de l'Enfance grâce au service Animation enfance déploie un nombre important d'actions et de dispositifs sur le territoire du Grand Montauban, en faveur des enfants et des jeunes de 3 ans à 17 ans dans tous leurs temps de vie. Les familles du Grand Montauban bénéficient d'un accès à toutes les structures sans condition de domiciliation et selon un tarif adapté en fonction du quotient familial, comprenant les goûters du matin, de l'après-midi et le repas. Réservations au guichet auprès de nos agents ou en ligne grâce à l'Espace citoyen.

Les Centres de Loisirs POUR LES 3- 17 ANS

- > De 3 à 15 structures ouvertes selon les périodes, dédiées aux enfants d'âges maternels, élémentaires et adolescents.
- > Des réservations à la journée, à la semaine ou à la 1/2 journée les mercredis, avec ou sans repas.
- > Un maillage sur tout le territoire pour répondre au mieux au besoin des familles.
- > Des projets pédagogiques pensés pour répondre aux besoins des enfants et favoriser la détente et l'esprit de vacances.

Les camps ADOLESCENTS

- > Durant l'été, du lundi au vendredi, pour se dépasser et vivre des aventures.
- > Randonnée, rafting et canyoning.
- > Les jeunes participent à la vie du camp et aux différentes tâches journalières pour encourager la participation, l'échange, l'entraide et vivre une expérience enrichissante.

LES ÉVÉNEMENTS

- > Le mini raid, défi sportif mettant en avant l'esprit d'équipe et l'entraide pour franchir ensemble la ligne d'arrivée.
- > La fête des loisirs, journée offerte aux familles du GMCA où parents et enfants peuvent se divertir.



CONTACT



895, rue du Ramiérou
82000 Montauban
05 63 91 61 00

Horaires : Du lundi au vendredi
8h30 - 12h / 13h30 - 17h30
Le mercredi : 8h30 - 17h

Carte de Léojac



Tennis Club Léojacois



Lac du Tordre



Salon de coiffure



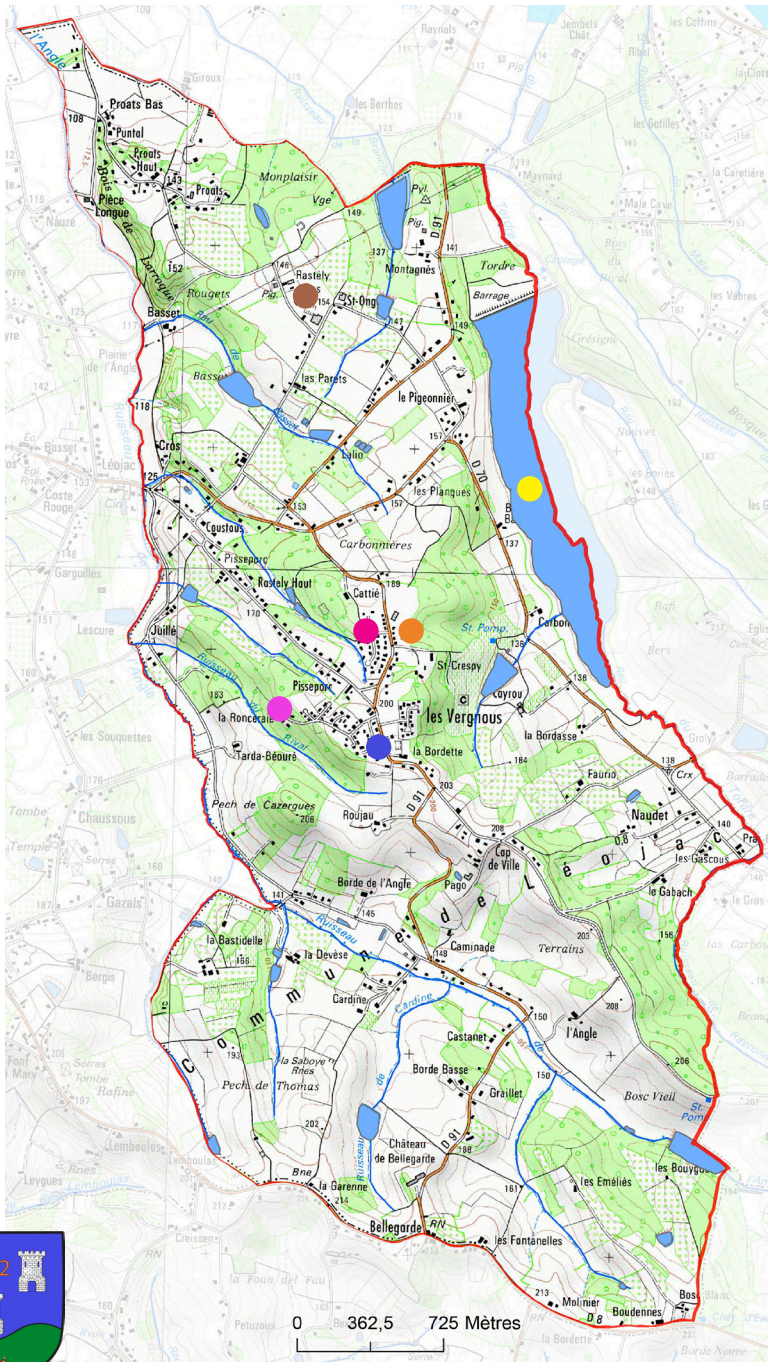
Salle des fêtes



Ecole



Mairie



DÉCHETS

À compter du **1^{er} janvier 2025**, la commune de Léojac intégrera officiellement le **Grand Montauban**, et notamment le service de gestion des déchets opéré par **SUEZ** dans le cadre du contrat de performance. Ce partenariat ambitieux vise à renforcer durablement la qualité des services de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés.

Les déchèteries DU GRAND MONTAUBAN

Vous avez désormais accès aux deux déchèteries du Grand Montauban :

- > La déchèterie–recyclerie EcoNord
- > La déchèterie et plateforme de déchets verts EcoSud.

Ces sites sont essentiels pour vous permettre de trier les déchets qui ne peuvent pas être collectés dans le cadre des ramassages en porte-à-porte (déchets dangereux, déchets spécifiques, etc.).

Pour accéder aux déchèteries, l'entrée se fait par lecture de plaque d'immatriculation.

Il est nécessaire d'effectuer la demande au préalable :



MonServiceDéchets
Rubrique "Mes demandes"

Vos nouveaux jours DE COLLECTE

Dès janvier, les jours de collecte des déchets évoluent :

Ordures ménagères

(OM – bac grenat ou bleu) :

> **Chaque jeudi matin**

> 1^{er} ramassage le 2 janvier 2025.

Collecte sélective

(CS – bac jaune) :

Pour vos emballages recyclables (cartons, plastiques, etc.)

> **Le mardi après-midi en semaine paire**

> À partir du 7 janvier 2025.

Bon À SAVOIR

Une tournée de collecte sélective aura lieu exceptionnellement l'après-midi du 2 janvier 2025. Les collectes auront lieu même les jours fériés, à l'exception des 25 décembre et 1^{er} janvier.

LES AUTRES SERVICES à votre disposition

Service DE BROYAGE À DOMICILE

Si vous avez taillé vos haies, élagué des arbres ou accumulé des branches, le service de broyage des déchets verts à domicile est là pour vous !

Ce service gratuit, réalisé par des agents spécialisés vous permet de broyer vos déchets verts directement chez vous. Ils sont alors transformés en broyat, réutilisable en paillage pour protéger vos plantes et enrichir le sol, ou en compostage, en mélange avec vos déchets alimentaires.

Enlèvement D'ENCOMBRANTS

Vous pouvez également bénéficier d'un service d'enlèvement des encombrants gratuitement (meubles, électroménager hors d'usage, etc.) à votre domicile.

Acquérir UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL

Vous avez la possibilité d'acquérir un composteur individuel à tarif préférentiel. Pour cela, retirez-le dans l'une des deux déchèteries, avec des tarifs compris entre 20€ et 40€ selon le modèle, ou optez pour la livraison à domicile au tarif de 35€.

i INFORMATIONS

Pour connaître vos jours de collecte ou prendre rendez-vous, allez directement sur le site monservicedechets.com ou sur l'application *MonServiceDéchets*.

Pour rester informé

Inscrivez-vous à la rubrique **Alertes & Infos**. Ce service gratuit vous informe sur les changements de collecte, les animations et autres événements.



www.monservicedechets.com



Par téléphone
05 63 22 13 13

> du lundi au vendredi
de 8h à 19h

> le samedi de 8h à 13h

Règles de bon voisinage

Travaux domestiques :

les travaux bruyants de bricolages et de jardinage (tondeuse, motoculteur, taille haies...) sont autorisés :

- **Jours ouvrables :**
de 8h à 12h et de 14h à 20h
- dimanche et jours fériés :**
de 10h à 12 h.

Aboiements :

les propriétaires d'animaux sont tenus de respecter la tranquillité du voisinage et de faire cesser les aboiements prolongés des chiens.

Le brûlage de déchets (y compris les déchets verts) à l'air libre est interdit.

Abattage et élagage des arbres, réglementation sur :

demarches.interieur.gouv.fr

Choisir le bon moment

c'est moins dérangeant!



Associations



Tennis club Léojaçois :

Camille Theotec / Eloïse Belloc - Tel : 06.84.80.14.23 - tennis.
club.leojac@gmail.com



ACCA de Léojac :

Pierre Molinières - Tel : 06.81.42.08.63 - accaleojac@hotmail.com

Gym Loisirs (adultes) :

Le mardi soir et le jeudi soir de 19h à 20h à la salle des fêtes

Josy Duburc - Tel : 06.85.42.39.96 - guy.duburc@gmail.com

Chantal Kervadec - Tel : 07.85.60.27.28

Angélique Cantemerle - Tel : 06.79.98.74.98 - a.cantemerle@yahoo.fr



Jeux de Mômes : (association des parents d'élèves)

Marie-Joséphine Gierch, Présidente - Tel : 06.82.19.70.77
jeuxdemomesleojac@gmail.com



Léojac joue les artistes :

Dessins académiques aux approches les plus modernes en mobilisant les différentes matières : huile, acrylique, pastel, aquarelle, peinture à la bombe, crayon, fusain, encre de chine :

Lundi soir de 18h à 20h30 et 14h à 17h pour la belote

Mercredi après midi de 15h30 à 18h

Mercredi soir de 18h15 à 20h45

Jeudi matin de 9h à 11h30

Cécile Bonnet - Tel : 06.07.05.63.38



Taï Chi Chuan :

Tous les lundis de 19h à 20h30 à la salle des fêtes Alain Moutet
- Tel : 06.77.45.12.31



Léojac La Malice des Aiguilles :

Un club où se rencontrent des passionnées de fils, brodeuses, tricoteuses, crocheteuses, patcheuses, bricoleuses en tout genre. Les séances ont lieu les 1er, 2e et 4e jeudis du mois de 14h30 à 18h30.

Annie Danis - Tel : 06.26.43.88.13

<http://lamaliceleojac.canalblog.com/>



Comité des fêtes : Nicolas BALSEMIN - Tel : 06.21.53.96.52
nicolasbalsemin@hotmail.fr

Chorale Kumbaya Gospel Choeur : Monique Cournille -
Tel : 06 74 64 86 16 - mcournille@yahoo.fr

Krav maga, Philippe Casagrande - Tel : 07 70 00 81 39

Sentinelles de la paix, Alain Mila - Tel : 06 07 61 72 66 et Jean Jacques Siri
Tel : 06 44 04 58 39

Animations

- Fête du village en juin
- Vide Grenier des chasseurs 1^{er} week-end de mai
- Forum des associations (septembre)
- Bourse aux jouets (début décembre)

Services

Administratif : Documents officiels : carte d'identité, passeport, s'adresser en mairie ou en ligne sur service-public.fr pour vos questions d'urbanisme envoyer vos demandes à urbanisme@leojac.fr

Santé : Soins infirmiers : Gaëlle Celse **06.25.61.32.15** et Olivier Cossoul **06.15.73.16.38**.

Culture : Bibliothèque : plus de 600 volumes disponibles. Local derrière la mairie. Ouverture tous les lundis de 14h à 18h et les 1^{er}, 2^e et 4^e jeudis du mois.
Salle des fêtes : salle polyvalente de 305 m² avec scène surélevée équipée d'un bar, d'une cuisine aménagée, de sanitaires. Conditions de locations et tarifs en mairie.

LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE



LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT
DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24

Samu : 15
Pompiers : 18
Police-Gendarmerie: 17
Médecins de garde : 39 66
Pharmacie de garde : 32 37
Enfants disparus : 116 000
Enfance en danger : 116 111
Alerte attentat / enlèvement : 197
Personnes déficientes auditives : 114

Infos pratiques

MAIRIE



55 Lotissement
«Les Vergnoux»
82230 Léojac-
Bellegarde



Téléphone : **05 63 64 58 05**

mairie@leojac.fr

 Mairie Léojac Bellegarde

Horaires d'ouverture :

Lundi au jeudi de 8h00 à 17h00

Vendredi de 8h00 à 16h30

Un évènement à partager, une info pour la commune, n'hésitez pas à nous
envoyer un message à : communication@leojac.fr

COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION GRAND MONTAUBAN

9 rue de l'Hôtel de ville
82000 MONTAUBAN

Téléphone : **05 63 22 12 00**

contact@ville-montauban.fr

Site internet : www.montauban.com

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15

et de 13h30 à 17h30





© Lucie Danis Photographie